

# Lutter contre le chômage et pas contre les chômeurs !

**Les syndicats genevois dénoncent le refus du Conseil d'Etat de demander la prolongation de 120 jours des indemnités journalières** (2 ans contre 1 ½ aujourd'hui) pour les demandeurs d'emploi du canton de Genève, comme prévu pour les cantons dépassant 5% de chômage et comme l'ont demandé et obtenu les cantons de Vaud, Neuchâtel et Jura. Une pétition demandant au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision sera lancée le 10 février prochain lors d'une action symbolique devant l'ORP du Bouchet.

**Parce que** les syndicats refusent de cautionner la politique en matière de chômage de François Longchamp et de l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) qui vise principalement à diminuer les statistiques de l'emploi, pour s'en glorifier sans se préoccuper réellement du sort des demandeurs d'emploi.

**Parce qu'**en période de crise le plein emploi n'existe pas et que la réponse se trouve ailleurs que dans une politique qui vise à culpabiliser les demandeurs d'emploi, en les classant notamment dans des catégories du plus au moins « plaçable » pour finalement les envoyer sur une voie de garage afin de les sortir des statistiques du chômage.

**Parce que** les syndicats pensent que le **chômage n'est qu'une période dans une vie** et que le remède passe notamment par **des formations quali-**

**fiantes ou requalifiantes, des projets ambitieux d'utilité publique,** et non par le système actuel où des formations alibis restent dans le pré carré d'institutions privées amies du pouvoir politique.

**Parce que** les syndicats dénoncent une politique contre les chômeurs et non contre le chômage, parce que François Longchamp, après les chômeuses et chômeurs, s'attaque maintenant aux personnes de l'Hospice générale et du RMCAS dans la modification de la Loi sur l'Aide Sociale Individuel (LASI).

**Parce que** la 4e révision de la Loi fédérale sur l'Assurance Chômage (LACI) est inacceptable et va une fois de plus **pénaliser les petits et moyens revenus, les étudiants, la formation, les personnes en gain intermédiaire, et surtout les jeunes** (par

exemple les indemnités pour les moins de 25 ans se verraient réduire à 130 au lieu des 400 jours actuels).

Cette révision imposera notamment à tous les jeunes de moins de 30 ans d'accepter n'importe quel emploi ne correspondant pas à leurs aptitudes ou à la formation suivie !

**Les syndicats genevois sont contre une loi fédérale qui vise à économiser de l'argent sur le dos des chômeuses et chômeurs.**



## parce que

vos syndicats et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) refusent et dénoncent toutes ces mesures,

les 20'000 demandeurs d'emploi genevois peuvent faire changer les choses,

## mobilisez-vous !

en période de crise, personne n'est à l'abri :

---

nous vous invitons à participer à

**une action de protestation  
mercredi 10 février 2010 à 12h  
devant l'ORP du Bouchet  
route de Meyrin 49**

**(bâtiment Swisscom, arrêt tram 14 + 16)**

à l'occasion du lancement de la pétition demandant au Conseil d'Etat de faire valoir son droit de prolongation des 120 jours auprès du SECO

---

Toutes personnes intéressées à participer activement au comité ou aux campagnes de défenses des droits des demandeurs d'emploi peut prendre contact directement au secrétariat de la CGAS au 022 731 84 30 ou «chomage@cgas.ch»